

OUI à la loi sur l'imposition individuelle, à l'initiative sur l'argent liquide et au contre-projet.

OUI à la loi fédérale sur l'imposition individuelle

La modification de la loi sur l'imposition individuelle vise à ce que les couples mariés soient à l'avenir imposés comme des personnes individuelles, afin de supprimer certains désavantages fiscaux liés au mariage.

Le projet est combattu par des organisations conservatrices jusqu'à l'extrême droite, au nom d'un modèle familial traditionnel avec une épouse au foyer, car avec l'imposition individuelle, ces ménages verront tendanciellement leur charge fiscale augmenter par rapport au système actuel.

OUI à l'initiative sur l'argent liquide et au contre-projet

L'initiative sur l'argent liquide vise à empêcher la dématérialisation imposée de l'argent, ainsi que la disparition du cash au profit des moyens de paiement électroniques. Le contre-projet direct a pratiquement la même teneur que l'initiative, mais est formulé de manière plus précise sur le plan juridique.

CS-POP recommande un double OUI- Le maintien de l'argent liquide est essentiel. Le discours officiel affirme que le risque de disparition du cash n'existe pas. Dans le réel, l'usage des moyens de paiement électroniques est encouragé partout et de multiples façons. Pouvoir payer en espèces est indispensable pour que toutes les transactions ne soient pas systématiquement répertoriées, suivies par les autorités ou utilisées à des fins commerciales par des grandes entreprises.

Il faut également tenir compte de la fracture numérique et des impossibilités qui seraient ainsi créées, pour certaines catégories de la population, d'accéder aux moyens de paiement. CS-POP appelle à accepter l'initiative et le contre-projet et de soutenir l'initiative dans la question subsidiaire.

CS-POP et Gauche en Mouvement Delémont